

Contrat de réservation

Nom: Prénom:
Adresse complète:
Ville:
Tél: Fax:
E-mail:

Location:

- Insolite Cabane local Insolite Coco sweet Astria
 Cahita Ohara 734T IRM Oceane
 Ohara coté jardin Iroise Face mer Lodge VIP

Location du samedi 15h au samedi suivant 11h

Nombre d'adultes (18ans et plus) :

Nombre enfants 3-9 ans :

Nombre enfants 10-17 ans :

Chien : Race:

Arrivée le : après 16h

Départ le : avant 10h

Emplacement

- Caravane Tente Camping-Car

Électricité : OUI NON

Nombre d'adultes (18 ans et plus) :

Nombre enfants 2-9 ans :

Nombre enfants 10-17 ans :

Chien : Race:

Arrivée le : après 15h

Départ le : avant 11h

- Assurance annulation 5% du montant du séjour (campez couvert)

Je verse : Euros pour la réservation

(30% du séjour minimum)

Chèque à l'ordre du Camping

Espèces

CB

Chèques vacances (15€ Frais de dossier)

Veuillez bien préciser tous les renseignements demandés ci-dessus. j'ai pris connaissance de vos conditions de réservation (à droite) ainsi que les tarifs et déclare les accepter.

Documents à présenter à votre arrivée :

- Pièce d'identité
- Carnet de vaccination et tatouage obligatoire pour les animaux (tenu en laisse impérativement), vaccin antirabique obligatoire
- Attestation d'assurance obligatoire

Le client

Le Camping

Conditions générales de réservation et de location

La location est personnelle. La cession ou sous-location est possible avec l'accord de la direction.

Location de mobil-home: Minimum 1 semaine en saison.

Équipés de vaisselle et literie (sauf drap).

En fin de séjour, l'ensemble doit être restitué en parfait état de propreté.

Arrivée, 16h00 - Départ, 10h00

Dépôt de garantie: 250 € à déposer à l'arrivée, restitué sous 10 jours si aucune détérioration ou manquement n'a été constaté.

La caution de 250€ sera retenu pour non respect du règlement intérieur et/ou non respect des conditions de location.

Toute location non rendue à l'heure convenue sera facturée 50€ et 50€ pour le ménage non effectué.

Une caution de 20€ devra nous être remise pour le badge.

Location emplacement : Les journées réservées non occupées seront facturées. Arrivée 14h30 - Départ, 11h00

Tout emplacement non rendu à l'heure (11h00 max) sera facturé d'une journée

ou d'une demi-journée supplémentaire sans être autorisé à y rester.

Une caution de 20€ devra nous être remise pour le badge.

Acapte à la réservation : 30% du montant du séjour. Le solde sera payable à l'arrivée.

La réservation devient effective après versement de l'acompte et l'envoi d'un exemplaire du contrat signé par la direction.

Toute modification du contrat d'origine (durée, nombre d'occupants etc...) devra être signalée à l'arrivée. En cas de déclaration inexacte, le présent contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au camping.

Retard : passé un délai de 24 heures à compter du jour d'arrivée prévue, sans nouvelle du locataire, les réservations seront annulées.

Annulation : moins de 30 JOURS avant la date d'arrivée.

Départ anticipé :

Dans tous les cas les acomptes, règlement et frais de dossier resteront acquis au camping (voir assurance annulation) La responsabilité du camping n'est pas engagée en cas de vol, perte ou dommage de toute nature pendant ou suite à un séjour; ainsi qu'en cas de panne ou mise hors service des équipements techniques. Pour votre garantie personnelle (vols, dégâts) ou dommages causés par vous dans les locations, il est indispensable de demander à votre assureur une extension villégiature de votre multirisque habitation (à fournir lors de votre arrivée).

Animaux : Admis munis de leur carnet de vaccination, tatouage et tenus en laisse impérativement. Interdit dans les mobil-homes (sauf dérogation). Hors chien catégorie 1 et 2

Visiteurs : Sont admis après autorisation du responsable. Ils devront laisser leur véhicule à l'extérieur du terrain de camping. Tous les visiteurs sont sous la responsabilité de la personne visitée. Ils devront quitter le terrain de camping avant 22h30. Passage par l'accueil OBLIGATOIRE.

Véhicule : un seul véhicule par emplacement.

Le véhicule supplémentaire doit être obligatoirement garé à l'extérieur. INTERDIT AUX VEHICULES UTILITAIRES

La charge des **véhicules électriques** est interdite. Toute charge sera facturée 250€.

Juridiction & Médiation : tout litige sera de la compétence exclusive du tribunal de résidence du client (R631-3 C Consommation)

Conformément à l'article L. 612-1 du Code de la consommation, dans un délai d'un an à compter de sa réclamation écrite, le consommateur, a la faculté d'introduire une demande de résolution amiable par voie de médiation, auprès de SAS Médiation Solution

222 chemin de la bergerie 01800 Saint Jean de Niost

Site : <https://www.sasmediationsolution-conso.fr>, Email : contact@sasmediationsolution-conso.fr

Extrait du règlement intérieur

1) CONDITIONS GENERALES

1 - Conditions d'admission : Pour être admis à pénétrer, à s'installer et à séjourner sur le terrain de camping, il faut y avoir été autorisé par le gestionnaire ou son représentant ... Le fait de séjourner sur le terrain de camping implique l'acceptation des dispositions du présent règlement et l'engagement de s'y conformer.

2 - Formalités de police : Toute personne devant séjourner au moins une nuit doit présenter ses pièces d'identité. Les mineurs non accompagnés de leurs parents ne sont admis qu'avec une autorisation écrite de ceux-ci.

3 - Installation : La tente ou la caravane doit être installée sur l'emplacement indiqué par le gestionnaire.

4 - Bureau d'accueil, Ouvert de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h00.

5 - Redevances : Les redevances sont payées au bureau d'accueil... Elles sont dues suivant le nombre de nuits passées sur le terrain. Les campeurs sont invités à régler leur séjour la veille de leur départ.

6 - Bruit et silence : Les chiens et autres animaux ne doivent jamais être laissés en liberté. Ils ne doivent pas être laissés sur le terrain de camping, même enfermés en l'absence de leurs maîtres qui en sont civilement responsables. Le silence doit être total entre 22h et 7h.

7 - Visiteurs: Après avoir été autorisés par le gestionnaire, les visiteurs peuvent être admis dans le terrain de camping sous la responsabilité des campeurs qui les reçoivent ... Le campeur qui les reçoit peut-être tenu d'acquiescer une redevance, dans la mesure où le visiteur a accès aux prestations et/ou installations du camping ... Les voitures des visiteurs sont interdites dans le terrain.

8 - Circulation et stationnement des véhicules : A l'intérieur du terrain de camping, les véhicules doivent rouler à une vitesse limite de 10km/h. La circulation est interdite de 22h30 à 7h30 .

9 - Tenue et respect des installations : ... Il est interdit de jeter des eaux usées sur le terrain. Les caravaniers doivent obligatoirement vider leurs eaux usées dans les installations prévues à cet effet... Il n'est pas permis de creuser le sol...

10 - Sécurité :

Incendie : Les feux ouverts sont interdits. Vol : ... Le campeur garde la responsabilité de sa propre installation et doit signaler au responsable la présence de toute personne suspecte.

11 - Jeux ... Les enfants devront toujours être sous la surveillance de leurs parents.

12 - Garage mort : Il ne pourra être laissé de matériel non occupé sur le terrain, qu'après accord de la direction et seulement à l'emplacement indiqué. Une redevance, dont le montant sera affiché au bureau, sera due pour le «garage mort».

13 - Affichage: Le présent affichage est affiché à l'entrée du terrain.

14 - Infraction au règlement intérieur : Dans le cas où un résidant perturberait le séjour des autres usagers ... le gestionnaire pourra résilier le contrat.

II) CONDITIONS PARTICULIÈRES :

• Tout visiteur non déclaré sera considéré comme personne supplémentaire depuis le début du séjour de ses hôtes.

• L'accès aux douches est interdit à tous visiteurs.

• Un maximum de 6 personnes sera autorisé à séjourner sur un emplacement

• Pour rappel, le consommateur qui ne souhaite pas faire l'objet de prospection commerciale par voie téléphonique peut gratuitement s'inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique (Bloctel)

(C. consom. art. L 223-1 et 2)

Camping de La Prée



Coquillages et crustacés

02 40 21 02 64

2 Chemin de la Prée
44770 Préfailles



www.camping-prefailles.fr



Les emplacements

Tarifs à la nuitée Emplacement libérable à 11h Arrivée à partir de 14h30	29/3 au 21/6	22/6 au 5/7	6/7 au 26/7	27/7 au 1/9
	30/9 au 13/10	2/9 au 29/9		
Emplacement 2 personnes + Véhicule (max 6 pers)	16 €	20 €	24 €	28 €
Emplacement 2 personnes + Véhicule (max 6 pers) Demie journée Matin ou Après-midi	8 €	10 €	-	
Branchement électrique 10A	4,9 €			
Personne Supplémentaire Adulte ou enfant +10 ans	4,5 €	5,5 €	6,5 €	7,5 €
Personne Supplémentaire enfant -10 ans	2,5 €	3,5 €	4,5 €	5,5 €
Enfant -2 ans	Gratuit			
Forfait 1 pers 1 nuit sans véhicule (vélo - randonneur)	11 €	13 €	21 €	25 €
Visiteur passage obligatoire à l'accueil SANS PASSAGE A L'ACCUEIL	3 €	3 €	4 €	5 €
Animal de compagnie tenu en laisse obligatoirement (hors chien cat 1 et 2)	3 €			
Véhicule supplémentaire / Bateau / Remorque	2 €		3 €	

Les services

Tarifs valables toute la saison	
Champagne + mignardises sucrées ou salées (pour 2 pers.) À réserver 48h à l'avance.	45 €
Location barbecue / plancha 1 semaine	25 €
Location réfrigérateur 1 semaine	30 €
Location Barbecue / Plancha / Réfrigérateur 1 Journée	5 €
Location drap 2 personnes (drap, drap-housse, taie) 1 semaine	12 €
Location drap 1 personnes (drap, drap-housse, taie) 1 semaine	10 €
Lit fait + serviettes	30 €
Jeton machine à laver	5 €
Lessive (la dose)	1 €

Les locations

Tarifs 2024 2 nuits minimum S = Semaine N = Nuitée		29/3 au 21/6	22/6 au 5/7	6/7 au 26/7 Samedi ou Samedi	7/7 au 27/7 Dimanche ou Dimanche	27/7 au 23/8 Samedi ou Samedi	28/7 au 24/8 Dimanche ou Dimanche
		30/9 au 13/10	2/9 au 29/9	24/8 au 30/8 Samedi ou Samedi	25/8 au 31/8 Dimanche ou Dimanche		
Insolite Cabane locale 2 Personnes (sans eau ni électricité)	S	180 €	210 €	350 €		450 €	
	N	35 €	45 €	85 €		100 €	
Insolite Coco sweet 4 Personnes (sans eau)	S	180 €	210 €		420 €		490 €
	N	35 €	45 €		90 €		
Astria 2 Personnes	S	260 €	360 €		470 €		570 €
	N	50 €	75 €				
Cahita 2 Personnes	S	290 €	390 €	490 €		590 €	
	N	55 €	85 €				
Ohara 734T 2 chambres - 4 Personnes	S	320 €	470 €		590 €		690 €
	N	65 €	95 €				
IRM 2 chambres - 5 Personnes	S	340 €	490 €	610 €		710 €	
	N	70 €	100 €				
Océane 2 Chambres 4 Personnes Vue Mer	S	380 €	520 €	650 €		750 €	
	N	75 €	105 €				
Rapidhome lo872 2 Chambres 4 Personnes Vue Mer	S	380 €	520 €		650 €		750 €
	N	75 €	105 €				
PREMIUM Ohara coté jardin 2 Chambres 4 Personnes Grande terrasse couverte Vue mer - Pas d'animaux	S	420 €	590 €		740 €		840 €
	N	85 €	120 €				
PREMIUM Iroise Face mer 2 Chambres 2 Salles de bain 4 Adultes 2 Bébés Pas d'animaux	S	470 €	640 €	790 €		890 €	
	N	95 €	130 €				
PREMIUM Lodge VIP 2 Chambres 4 Personnes Face mer Pas d'animaux	S	470 €	640 €	790 €		890 €	
	N	95 €	130 €				



Le camping

Soyez les bienvenus dans notre camping en bord de mer à Préfailles.

Situé à seulement 100 mètres d'un site réputé pour la pêche à pied (La Prée et la Tara), vous profiterez du climat de la Côte de Jade et du Pays de Retz pour la baignade, les activités nautiques, le farniente, les balades,...

Installé dans le Sud de la Bretagne, le Camping de la Prée vous permet de rayonner facilement dans la région.

Nous vous attendons pour d'inoubliables vacances au Camping de la Prée avec votre famille ou vos amis !



- La plage à 2 pas
- La plaine 5 km
- Pornic 5 km
- La baule 30 km